

Redoublement L3

Par Adrianaa, le 28/04/2017 à 19:01

Bonsoir,

Suite à de nombreux problèmes de santé, je redoublerais sans doute ma L3... Est-ce préjudiciable pour mon dossier?

Merci.

Par Xdrv, le 28/04/2017 à 19:09

Bonjour,

Tout dépend de votre dossier de L1 et L2, de vos ambitions et de vos stages/expériences. Comme son nom l'indique un dossier est un tout et non axé uniquement sur les notes, bien que ça y compte pas mal

Par Adrianaa, le 28/04/2017 à 20:01

Je tourne autour de 10/11 de moyenne générale donc rien d'exceptionnel... Comme vous l'avez indiqué, je vais multiplier les stages pour essayer de "compenser" en quelque sorte ce redoublement. Sachant que la L3 est vraiment une année importante, je crains vraiment pour mon dossier et notamment avec la réforme sur la sélection en M1.

Par RachelC, le 28/04/2017 à 20:06

Bonjour,

Je ne peux pas vraiment vous fournir une réponse toute faite. Comme l'a dit Marcu13, un dossier s'étudie dans son ensemble. Bien sûr que les notes comptes mais il n'y a pas que ça. Si vous multipliez les stages en rapport avec le master que vous voulez et que vous obtenez de bonnes notes au cours de votre 2ème L3, rien n'est perdu. De plus, n'oubliez pas qu'il y a la lettre de motivation et (j'espère) un entretien. C'est là qu'il va falloir tout donner.

Par Xdrv, le 28/04/2017 à 20:09

Bonjour,

Déjà sachez que en droit la sélection en M1 n'est pas effective, cela reste en M2.

Par exemple moi j'ai redoublé ma L1 et ait eu ma L2 au rattrapage, mais en L3 je viens de faire un stage chez un avocat penaliste, au TGI, chez un avocat fiscaliste et à nouveau au TGI, ce qui rehausse mon dossier :)

Par Adrianaa, le 28/04/2017 à 21:44

Merci pour vos conseils:)

Par RachelC, le 29/04/2017 à 00:14

De rien, en espérant que ça vous a aidé :)